

Du : Service communication de la Communauté de Communes du Clermontais
Pour information et diffusion

COMMUNIQUE DE PRESSE



Les Mardibios

Le marché bio et local de Villeneuve, organisé tous les mardis soirs, du 12 avril au 30 août 2016, de 17h à 19h30, apporte un soutien à l'agriculture de proximité et valorise la qualité des produits.

Ce rendez-vous est soutenu par la Communauté de communes du Clermontais, dans le cadre de son Agenda 21, labellisé Agenda 21 local France.

Un marché de producteurs bio et locaux à Villeneuve

Dans le cadre de l'ancienne Manufacture royale de Villeneuve, les mardibios ont pour vocation d'encourager l'économie locale, de dynamiser les échanges, de créer un lien social entre agriculteurs et citoyens, dans un lieu convivial. Ce marché favorise l'accès à une alimentation biologique, aux variétés locales et rustiques, aux fruits et légumes oubliés, à moindre coût par des circuits directs producteur-consommateur.

En valorisant la qualité alimentaire des produits issus de l'agriculture biologique, la commune de Villeneuve apporte son soutien aux agriculteurs ayant fait le choix d'une production raisonnée et respectueuse des hommes et de l'environnement.

Une démarche Agenda 21 du Clermontais

Les marchés spécifiques pour les producteurs biologiques locaux rassemblent sur un même lieu les fruits, les légumes, le pain, les produits laitiers, la viande... ce qui implique des gains de temps et de déplacements pour les consommateurs. Cette démarche écologique s'inscrit dans un schéma de valorisation du développement durable.

En proposant un marché réservé aux producteurs et revendeurs de produits biologiques certifiés ou en cours de certification, la commune de Villeneuve encourage la consommation de produits locaux de qualité et répond aux objectifs fixés par l'Agenda 21 du Clermontais. La Communauté de communes du Clermontais, labellisée Agenda 21 local France, soutient cette initiative qui s'inscrit dans son plan d'actions « Accompagner et soutenir une agriculture diversifiée, de proximité et de qualité ».

Comment participer aux Mardibios ?

Les producteurs ou revendeurs de produits biologiques, certifiés ou en cours de certification, souhaitant bénéficier d'un emplacement sur le marché bio et local de Villeneuve doivent s'adresser directement à la Mairie de Villeneuve, afin d'obtenir les conditions d'attribution mentionnées dans le règlement des Mardibios.

Le marché de Villeneuve

- Tous les mardis soirs, du 12 avril au 30 août 2016, de 17h à 19h30
- Place Louis XIV et rue Colbert, place de l'Eglise et Grand rue
- Marché réservé aux producteurs et revendeurs de produits biologiques certifiés ou en cours de certification, sauf pour les produits hors certifications
- Organismes certificateurs : Nature et Progrès, AB et Demeter

Toute l'actualité de la Communauté de communes du Clermontais
www.cc-clermontais.fr / www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais

Contact presse : Katia Baude - Service communication de la Communauté de communes du Clermontais - 04 67 88 95 50 / servicecommunication@cc-clermontais.fr